

Garantie Modèles à cabine avancée 2013 ou plus récents (non hybrides)

Description

Mois/ millage (km)

Durée de la garantie de base

Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 36 mois, kilométrage illimité. Inclut le remorquage* jusqu'au concessionnaire Hino le plus près, pour les défauts sous garantie. (Les ajustements et pièces consommables comme les ampoules ou fusibles sont couverts pour une période de 90 jours/ 5 000 km. Les batteries sont couvertes durant 12 mois).

36 mois/ kilométrage illimité

* jusqu'à un maximum de \$1000 par remorquage

Moteur

Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 60 mois/ 280 000 km pour toutes les composantes internes du moteur, et pour les composantes* suivantes : bloc-cylindres, tête, pompe à carburant, injecteurs, turbocompresseur et carter de volant.

60 mois / 280 000 km

* Exclut les joints d'huile, joints d'étanchéité et les joints toriques après l'expiration de la période de garantie de base

Garantie des émissions

Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre pour le système de contrôle des émissions durant 60 mois/ 160 000 km, selon la première éventualité.

60 mois / 160 000 km

Longerons et traverses du châssis

Offre la protection de garantie contre les fissures structurales causées par un défaut de matériau et de main-d'œuvre durant 60 mois, kilométrage illimité.

60 mois/ kilométrage illimité

Cabine

Offre la protection de garantie contre la corrosion et la perforation de la structure de la cabine durant 60 mois, kilométrage illimité.

60 mois/ kilométrage illimité

Boîte de vitesse automatique : AISIN A465

La garantie couvre la réparation ou le remplacement pour corriger tout mauvais fonctionnement de la boîte de vitesse résultant d'un défaut de matériau ou de main-d'œuvre durant la période couverte.

60 mois / 280 000 km

* Exclut les joints d'huile, joints d'étanchéité et les joints toriques après l'expiration de la période de garantie de base

Essieu arrière

Fournit une garantie pour les défauts de matériau ou de fabrication pour 60 mois ou 280 000 km, selon ce qui survient en premier.

60 mois / 280 000 km

* Exclut les joints, les roulements et les composants de fin de roue après expiration de la période de garantie de base